



# *Guide pratique pour une bonne utilisation de la déchetterie*



## Sommaire

---

Emplacement de la déchetterie	3
Sources légales	4
Déchets urbains	4
Déchets ménagers	5
Papier et carton	6
Bouteilles PET	8
Verre	9
Polystyrène expansé (Sagex)	10
Aluminium / Fer blanc	11
Capsules en aluminium	12
Piles et accus	12
Textiles et chaussures	13
Peintures / Solvants	14
Planches et déchets en bois	15
Déchets minéraux ou inertes	16
Ampoules / néons	17
Electroménagers	18
Huile minérale et végétale	19
Déchets encombrants	20
Branches	21
Déchets organiques	22

---

## Emplacement de la déchetterie

La déchetterie communale est située à la route de l'Eglise 10, à environ 100 m en aval de la route cantonale, entre la route de l'Eglise et le ruisseau des Branches.

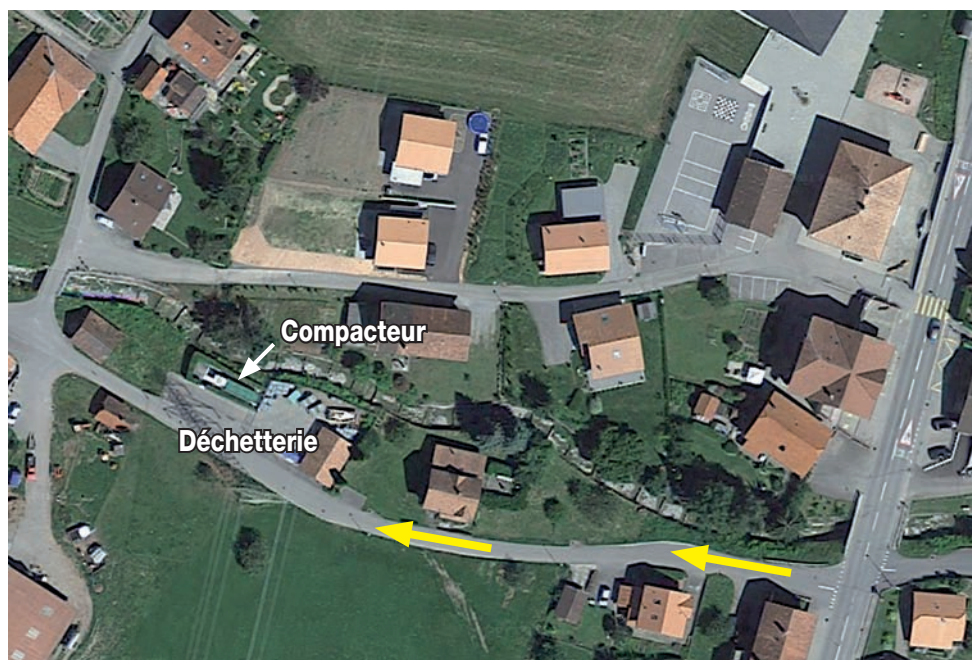
*Sens de la circulation souhaité lors de l'ouverture de la déchetterie : depuis la route cantonale vers la déchetterie.*

### Jours et heures d'ouverture

**1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre**

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30



## Sources légales

- Loi du 13 novembre 1996 sur la gestion des déchets (LGD) (RSF 810.2)
- Loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo) (RSF 140.1)
- Règlement du 20 janvier 1998 sur la gestion des déchets (RGD) (RSF 810.21)
- Ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair)
- (RS 814.318.142.1) Swissrecycling

## Déchets urbains

Ce sont les déchets **produits par les ménages** ainsi que les autres déchets de composition analogue. Ils doivent être régulièrement enlevés pour des motifs de salubrités.

**Les déchets de chantier ne sont pas admis à la déchetterie.**

Les déchets urbains liés à une activité professionnelle, industries, entreprises et exploitants agricoles sont admis à la déchetterie mais peuvent, **en cas de quantité trop importante**, être refusés. Leur provenance doit être prouvée.

Seules les petites quantités de matériaux inertes et de bois peuvent être acceptées. Au-delà, les quantités seront facturées au prorata du remplissage de la benne ou du container.

**Le responsable de la déchetterie est tenu d'effectuer un contrôle et peut refuser des déchets.**

## Déchets ménagers



Les ordures ménagères représentent la part des déchets qui ne peut pas être recyclée.

Elles doivent être mises dans des sacs à poubelles habituels et déposés dans le compacteur qui est accessible :

- Lundi au vendredi 6 h 00 – 21 h 00
- Samedi 6 h 00 – 21 h 00
- Dimanche 10 h 00 – 20 h 00

Les cartes à puces rechargeables sont à acheter au bureau communal (selon les horaires d'ouverture) et rechargeables à **l'épicerie de Villarvolard**.

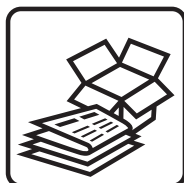
Les heures d'ouverture de l'épicerie :

- Lundi au vendredi 7 h 00 – 12 h 00 15 h 00 – 18 h 30
- Samedi 7 h 00 – 12 h 00 14 h 00 – 16 h 00
- Dimanche 7 h 00 – 12 h 00

Il est interdit de jeter ou de déposer des déchets en dehors des installations d'élimination désignées.

Le contrevenant est passible d'une amende de CHF 20.– à CHF 1000.–.

## Papier et carton



Une benne est à disposition.

### Sont collectés :

#### Papier

- Journaux
- Encarts/suppléments
- Illustrés\*/magazines\*
- Brochures\*
- Prospectus\*
- Papier à lettre
- Papier recyclé
- Papier pour notes
- Annuaire téléphonique
- Livres sans couverture plastique
- Catalogues
- Photocopies
- Enveloppes adressées aux ménages
- Enveloppes à fenêtre en faibles quantités

\* sans emballage en plastique

#### Carton

- Enveloppes en grandes quantités (déchets industriels)
- Cartons pour le conditionnement des fruits et légumes (si possible sans bande autocollante en plastique)

- Boîtes en carton ondulé
- Sacs en papier
- Boîtes en carton
- Cartons à œufs
- Papier déchiqueté par les destructeurs de documents
- Découpes de papier
- Papier d'emballage
- Sachets pour l'emballage du sucre et du sucre gélifiant
- Cartons à pizza propres
- Cartons de lessive propres

### **Ne sont pas collectés:**

- Papier sulfurisé (pour la cuisson)
- Papier d'emballage de fleuriste
- Papier cadeau enduit
- Etiquettes et autres autocollants
- Livres photos
- Sacs de fourrage pour animaux
- Sachets de soupe
- Emballages de produits surgelés
- Cartons souillés de restes d'aliments (pizzas, gâteaux, etc.)
- Papier souillé
- Carton souillé
- Papier imperméabilisé
- Papier d'emballage de boucher (siliconé)
- Serviettes
- Papier enduit de matière plastique
- Cartons à boissons (Tetra Pak)
- Etiquettes ou rubans adhésifs
- Corps étrangers tels que styropore ou métal.

## Bouteilles PET



### Sont collectés :

- Uniquement des bouteilles à boissons en PET avec le logo PET-Recycling

### Ne sont pas collectés :

- Bouteilles de lait, de crème à café et de yogourt à boire  
→ collecte des bouteilles en plastique chez la plupart des commerces de détail
- Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc.  
→ ordures ménagères
- Flacons de lessive et de détergent  
→ collecte des bouteilles en plastique chez la plupart des commerces de détail
- Bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques  
→ collecte des bouteilles en plastique chez la plupart des commerces de détail
- Blisters (coques en plastique) pour viande, légumes et fruits  
→ ordures ménagères
- Petites bouteilles pour vinaigre, huile et sauces à salade  
→ collecte des bouteilles en plastique chez la plupart des commerces de détail
- Tous les déchets  
→ ordures ménagères



## Verre



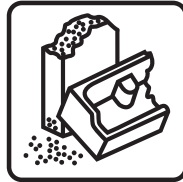
### Sont collectés :

- Toutes bouteilles en verre comme les bouteilles de boissons, de bière, de vin, d'huile et de vinaigre.
- Tous emballages alimentaires en verre portant le sigle du verre recyclable : bocaux de confiture, yogourts, cornichons, épices, etc.

### Ne sont pas collectés :

- Métaux, couvercles et tous matériaux autres que le verre, sauf les étiquettes
- Verres, saladiers et moules à gratin en verre, miroirs et vitres, pare-brise  
→ déchets inertes ou ordures ménagères, leur composition chimique étant différente de celle du verre d'emballage
- Assiettes, tasses, vases, céramique, porcelaine et terre cuite  
→ déchets inertes
- Ampoules et autres sources lumineuses  
→ voir sources lumineuses

## Polystyrène expansé (Sagex)



### Sont collectés:

- EPS (polystyrène expansé)
- Particules de calage (chips)
- Barquettes de fruits et de viande (en mousse dure de polystyrène)

### Ne sont pas collectés:

- Matériaux étrangers tels que le plastique, le carton, la ficelle, le bois, etc.

## Aluminium / Fer blanc



### Sont collectés :

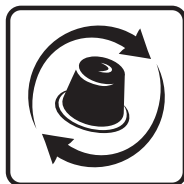
- Canettes de boissons
- Tubes alimentaires
- Couverts de pots de yogourt
- Barquettes de plats cuisinés et de cuisson, feuilles d'aluminium
- Barquettes d'aliments pour animaux
- Petites pièces en aluminium et tous autres emballages portant le sigle du recyclage de l'aluminium

*Lorsqu'on évoque la collecte d'aluminium, on pense souvent aux canettes. Il ne faut pourtant pas oublier les tubes, les feuilles et les barquettes en aluminium ainsi que tous les autres emballages portant le sigle officiel et pouvant aussi être recyclés à 100%.*

### Ne sont pas collectés :

- Éléments qui ne sont pas en aluminium comme les bouchons des tubes
- Capsules en aluminium, destinées à des conteneurs spéciaux
- Emballages composites en partie en aluminium, généralement dotés d'un film d'aluminium enduit de matière synthétique. Sachets de soupe et de flocons pour purée de pommes de terre, papier d'emballage du beurre, barquettes de plats cuisinés, emballages Tetra Pak, emballages de médicaments, etc.  
→ ordures ménagères
- Bombes aérosol: sprays cosmétiques, peinture, huile, vernis  
→ déchets spéciaux ou ordures ménagères
- Pièces lourdes et encombrantes, barres et tringles à rideaux  
→ objets encombrants

## Capsules en aluminium



### Sont collectés:

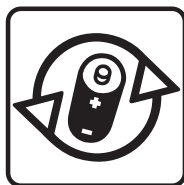
- Capsules en aluminium

*Les capsules en aluminium doivent être éliminées dans les conteneurs spécialement marqués. Elles n'ont pas leur place dans les conteneurs de récupération de l'aluminium ménager.*

### Ne sont pas collectés:

- Capsules en matière synthétique ou en matériaux composites

## Piles et accus



### Sont collectés:

- Toutes piles et accumulateurs usagés
- Batteries

## Textiles et chaussures



### Sont collectés :

- Vêtements pour femme, homme et enfant pouvant encore être portés, vêtements en cuir et en fourrure
- Chaussures propres, pouvant encore être portées (attachées par paires)
- Sous-vêtements et chaussettes propres
- Ceintures et sacs
- Bonnets et chapeaux
- Linge de table, de lit et de maison
- Duvets et coussins en plumes
- Animaux en peluche

*Les sacs doivent être bien fermés.*

### Ne sont pas collectés :

- Tous matériaux non textiles
- Vêtements et le linge de maison sales
- Déchets textiles, les restes de tissu
- Matelas, coussins, tapis, matériaux d'isolation
- Chaussures de ski, patins à glace, patins en ligne et bottes en caoutchouc
- Chaussures isolées
- Jouets

## Peintures / Solvants



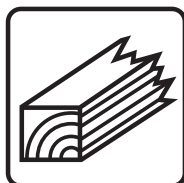
### Sont collectés :

- Laque
- Produits de nettoyage
- Produits phytosanitaires, pesticides, produits de protection du bois, engrais, herbicides
- Produits chimiques, poisons, eau de Javel, diluants
- Nettoyants pour pinceaux, diluants, alcool à brûler
- Peintures, vernis, colles, flacons ou bidons de peinture vides, vernis et peintures durcies

*Les déchets spéciaux ne doivent en aucun cas être éliminés dans les ordures ménagères, dans les eaux usées (ni WC ni évier) ou dans la nature.*

*Veillez conserver les déchets spéciaux en lieu sûr et hors de portée des enfants en attendant de les éliminer de manière appropriée. Le conteneur de stockage doit être identifié comme tel.*

## Planches et déchets en bois



### Sont collectés :

- Déchets de bois propres et secs issus des ménages

*Enlevez les pièces en métal, plastiques etc.*

### Ne sont pas collectés :

- Meubles plus utilisés  
→ objets encombrants
- Meubles plus utilisés mais encore en bon état  
→ à remettre à des magasins d'occasion ou à des brocanteurs
- Déchets de bois problématiques, comme les traverses de bois ou les cadres fenêtres avec de la peinture au plomb  
→ centre de collecte approprié

## Déchets minéraux ou inertes



### Sont collectés:

- Céramique, porcelaine, pots de fleurs, etc. (sans autre matière, papier, plastique)
- Appareils sanitaires (WC, lavabos, etc. sans ferraille)

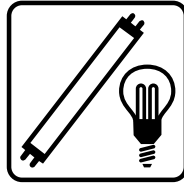
### N'est pas collecté:

- Litière pour chat souillée (déchets ménagers)

*Sont considérés comme déchets minéraux des matériaux constitués de composés minéraux qui ne subissent aucune modification chimique dangereuse.*



## Ampoules / néons



### Sont collectés :

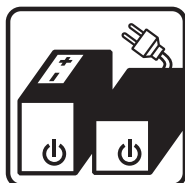
- Sources lumineuses dont l'élimination est obligatoire: tubes lumineux (néon), lampes à économie d'énergie, LED et tous types de lampes haute et basse pression
- Luminaires (p. ex. lampadaires)

*Les sources lumineuses ne doivent pas être jetées avec le verre.*

### Ne sont pas collectés :

- Carton, autocollants et autres éléments fixés sur ou autour des luminaires
- Ampoules à incandescence normales, lampes halogènes  
→ ordures ménagères
- Fusibles

## Electroménagers



### Sont collectés :

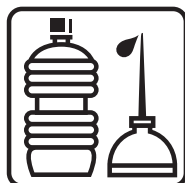
Tous appareils électriques et électroniques, accessoires compris :

- Petits appareils électroménagers, appareils de jardinage, de loisirs
- Appareils pour animaux domestiques, jouets avec composants électriques et électroniques
- Appareils de bureau, informatiques, de télécommunications, électronique de divertissement, lecteurs de musique, appareils photo
- Téléviseurs, avec émoulement de 10 CHF pour le transport

### Ne sont pas collectés :

- Piles et accumulateurs  
→ voir chapitre «piles et accus» page 12
- Matériel d'emballage des appareils
- Friteuses avec huile de friture
- Déchets dans les réfrigérateurs
- Tableaux électriques avec fusibles
- Cartouches d'encre pour imprimante  
→ système de récupération des fabricants

## Huile végétale et minérale



### Sont collectés :

- Huiles de friture et alimentaires
- Huiles cosmétiques comme l'huile de massage
- Huile pour moteur, lubrifiants

*En l'absence de point de collecte, il est possible de jeter avec les ordures ménagères de petites quantités d'huile alimentaire ou de mélanges à base d'huile alimentaire comme les sauces à salade (jusqu'à 3 dl) dans un récipient en matière synthétique bien fermé.*

### Ne sont pas collectés :

- Mélanges à base d'huile alimentaire comme les sauces à salade  
→ ordures ménagères
- Graisse à rôtir figée  
→ ordures ménagères
- Essence, alcool, peinture

## Déchets encombrants



Les déchets encombrants sont récoltés à la déchetterie 3 à 4 fois par année. Les jours et heures de ramassage sont annoncés par un tous-ménages.

Sont considérés comme objets encombrants combustibles ou incinérables les grands déchets uniquement des ménages privés. Il faudra veiller à enlever dans la mesure du possible les parties métalliques.

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour mettre dans un sac à poubelle de 110 litres et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas ou vieux meubles. Ils sont de dimension supérieure à 50 x 50 x 50 cm et pèsent 50 kg au maximum.

- Objets encombrants, longueur maximum: 2 m
- Ferraille, longueur maximum: 3,50 m
- Meubles
- Dépôt de frigos, congélateurs,  
→ un émoulement de CHF 10.– sera demandé pour le transport, possibilité de les retourner au point de vente gratuitement
- Machines à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, fours

### Ne sont pas collectés:

- Pneus (avec ou sans jantes) et tous déchets urbains qui doivent être triés
- Sacs à poubelle ou autre sac qui ne sont pas autorisés aux objets encombrants

## Branches



*L'emplacement pour le dépôt de branches se trouve désormais à la route de La Vieille Scie (Le Ruz), à côté de la benne à compost.*

### Jours et heures d'ouverture

- Mercredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Samedi de 9 h 00 à 16 h 00

Pour les entreprises de paysagisme mandatées par des propriétaires de Hauteville, veuillez contacter l'employé communal au 079 504 91 60 pour ouvrir la déchetterie.

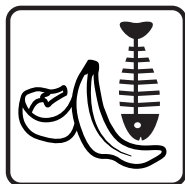
### Sont collectés :

- Branches
- Sapins de Noël (enlevez toutes décorations)
- Déchets ligneux (rosiers)

### Ne sont pas collectés :

- Souches d'arbres
- Arbres de plus de 20 cm de diamètre  
→ peuvent être pris par une entreprise spécialisée

## Gazon et déchets organiques



### Sont collectés :

- Epluchures et pelures de légumes et fruits
- Marc de café et de thé
- Coquilles d'œuf et petits os
- Plantes vertes et fleurs fanées
- Litière d'animaux herbivores
- Coupe de gazon, mauvaises herbes, feuilles mortes

### Ne sont pas collectés :

- Ordures ménagères
- Emballages et sacs en plastiques
- Litière de chat et crottes de chiens  
→ ordures ménagères
- Sacs d'aspirateurs, mouchoirs en papier, couches pour bébé
- Restes de nourriture cuite, viandes
- Papier, métaux, textiles, produits chimiques
- Terre en grandes quantités  
→ élimination par une entreprise spécialisée
- Branches
- Fleurs empotées dans de la mousse de polystyrène



*La benne pour déchets organiques se trouve à la route de La Vieille Scie (Le Ruz)*

### **Jours et heures d'ouverture**

- Mercredi de 17 h00 à 19 h00
- Samedi de 9 h00 à 16 h00

**Commune de Hauteville**

---

*Septembre 2018*